

Documents à fournir – Permis moto AM

- 1 Photocopie Recto/Verso de la pièce d'identité du candidat en cours de validité
- 1 Photocopie ASSR Niveau I ou II (pas nécessaire après 21 ans)
- 1 Photocopie Justificatif de domicile (facture datée de – 3 mois sans échéancier)
- 1 Attestation d'hébergement MANUSCRITE en notifiant que le candidat est domicilié à l'adresse depuis plus de 3 mois et ce à titre gratuit
- 1 photocopie de la carte d'identité de l'hébergeant en cours de validité
- 4 E-photo permis de conduire (numérique avec signature électronique) (pas de lunette, pas de sourire, pas de cheveux dans les yeux)